



Page 4 - Vie municipale



Page 5 - Jeunesse



Page 11 - Vie associative

Le MÉNI' Bulletin

Les rythmes scolaires et
les Temps d'Activités Périscolaires
à La Ménitré.



La Ménitré



n°143 - Septembre 2014



Sommaire

En couverture

« *Élèves de l'école Maurice Genevoix* »

Vie municipale 2 à 4

Jeunesse 5

Vie associative 6-7

Focus 8-9

« Les rythmes scolaires et les temps d'activités périscolaires »

Vie associative 10 à 12

Vie intercommunale 13 à 15

Brèves 16

Journal municipal de La Ménitrie

Directeur de la publication : Jackie Passet

Rédaction : F. Retailleau, comité communication, associations

Crédits photos : mairie, associations, CCVLA, Atix illustrations

Mise en page : F. Retailleau, service communication

Imprimerie : LGL Imprimerie - Trélazé

Tirage : 1 100 exemplaires - Dépôt légal à parution

Mairie : BP 20, 49250 La Ménitrie - Tél. 02 41 45 63 63

mairie@lamenitrie.fr - www.lamenitrie.fr

Spectacle « *Lettres à Lulu* »

Vendredi 12 décembre - 20h30

Espace culturel - Par la compagnie Troll

d'après l'album jeunesse « *Lulu et la Grande Guerre* »

Le mot du Maire

Voici cinq mois que la nouvelle équipe municipale œuvre à la mairie ; cinq mois de travail réfléchi pour prendre les repères et également pour définir les bases du travail municipal.

Les mois et les années à venir ne s'annoncent pas au mieux au niveau des finances locales et intercommunales. En effet, l'État laisse augurer des diminutions de dotations de 30 % environ d'ici à 2017. L'équipe prend en considération cette restriction budgétaire mais souhaite tout de même avancer sur les nombreux dossiers en cours.

Fin avril début mai, la commune a dû organiser la mise en place des temps d'activités périscolaires imposés par le Ministère de l'éducation nationale. L'équipe du comité scolaire et périscolaire a fait un travail colossal pour tout mettre en œuvre pour cette rentrée de septembre. Des activités culturelles, sportives, manuelles, artistiques... seront proposées tout au long de l'année aux écoliers de La Ménitrie par des intervenants de qualité. Cela leur permettra de découvrir et de s'initier à des pratiques variées. Côté financier, l'euro symbolique est demandé aux familles pour chaque après-midi d'activités, soit une participation annuelle de 36 € par enfant.

D'autres dossiers à l'étude devraient bientôt se concrétiser :

- l'isolation thermique de l'école Pierre Perret et en même temps sa rénovation ;
- la restructuration de l'ex-bâtiment voyageur de la gare ;
- la réhabilitation de l'ancien restaurant scolaire.

Après la pause estivale, l'équipe municipale reprend le fil des dossiers et vous souhaite à tous une bonne rentrée.

Jackie Passet

Au fil des conseils

DE 12H10 À 12H30 LE MERCREDI, L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE SERA GRATUIT

Les élèves des écoles publiques ont classe le mercredi jusqu'à 12h. À partir de 12h10, fin de la surveillance à l'école, les enfants sont pris en charge gratuitement par la commune sur un temps d'accueil périscolaire jusqu'à 12h30. Les enfants encore présents sur le temps d'accueil périscolaire à 12h30 seront emmenés au restaurant scolaire pour déjeuner et à l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) l'après-midi. Ces deux services – restauration scolaire et ALSH – seront alors facturés aux familles concernées.

En parallèle, avec la mise en place de la réforme scolaire, une réflexion sur les tarifs et les horaires de

l'accueil périscolaire va être engagée par le comité affaires scolaires et périscolaires en septembre. Une modification des tarifs et des horaires pourrait être effective à partir du 1^{er} janvier 2015.

NOUVELLES RECRUES AU SEIN DES COMITÉS CONSULTATIFS

Plusieurs places restées vacantes au sein des comités consultatifs ont été pourvues : Charles Raffin et Valérie Renaux au développement économique, Valérie Guillet et Danielle Coicault à la restauration scolaire, Isabelle Lambert à l'animation jeunesse.

Ellen Bouty est intégrée au comité affaires scolaires et périscolaires suite au désistement de Danielle Coicault.

VERSEMENT D'UN FONDS DE CONCOURS AU SIEML POUR LES OPÉRATIONS DE DÉPANNAGE

Un fonds de concours d'un montant de 1 628,58 € a été versé au Syndicat intercommunal d'énergies de Maine-et-Loire (SIEML) pour l'opération de dépannage du réseau de l'éclairage public. Étant donné que chaque intervention du SIEML est onéreuse, la commune regroupe plusieurs demandes de dépannage avant de passer commande auprès de ce syndicat.

TÉLÉRELEVÉ DES COMPTEURS GAZ : INSTALLATION D'UN ÉQUIPEMENT TECHNIQUE SUR LA COMMUNE

Dans le cadre du projet « compteurs communicants gaz » de GrDF qui consiste à mettre en place des systèmes de comptage pour une mise à disposition plus fréquente de données de consommation et une facturation sur index réels, un concentrateur sera installé sur l'un des trois points suivants : la mairie, l'église ou le stade.

TRANSFERT DE VOIRIE DU LOTISSEMENT PRIVÉ « CLOS JEANNE DE LAVAL »

Le lotissement privé « clos Jeanne de Laval » a été viabilisé. Suite à l'accord de principe donné lors du dépôt du permis de lotir pour le transfert à la commune des équipements communs, le Conseil municipal accepte la rétrocession à l'euro symbolique des voies de ce lotissement.

RENFORT AU SEIN DU SERVICE ESPACES VERTS



Depuis le 23 juin dernier, Yannick Denis est de retour dans l'équipe des espaces verts. Embauché par la commune de septembre 2012 à août 2013, il occupe de nouveau un poste en contrat aidé à temps non-complet pour une durée d'un an. Il assure également les permanences de la déchetterie verte le samedi matin.

COURS DE NATATION SCOLAIRE POUR LES CM1 ET CM2 À LA PISCINE PHARÉO

La commune va signer un partenariat avec la piscine Pharéo située à Beaufort-en-Vallée pour la mise en place de cours de natation scolaire. Les élèves de CM1 et CM2 des écoles de La Ménitré vont ainsi bénéficier de huit séances d'initiation à la natation. La séance de 40 minutes comprend 20 minutes avec un maître nageur et 20 minutes avec l'accompagnateur (instituteur) dans l'eau. Les cours auront lieu tous les mardis matin et seront échelonnés par classe de septembre à juin.

UNE AMENDE DE 80 € POUR DÉPÔT SAUVAGE

Des dépôts sauvages, interdits par la loi, sont régulièrement constatés sur le territoire de la commune. Le Code pénal précise que toute personne qui dépose tout type de déchet en dehors des points de collecte



est susceptible d'être verbalisée. Face à ce constat, les élus ont décidé d'instaurer un montant forfaitaire de 80 € pour dépôt illicite d'ordures ménagères ou autres détritiques sur le territoire de la commune.

TICKETS D'ENTRÉE GRATUITS À LA PISCINE DES ROSIERS-SUR-LOIRE

Afin de pallier la fermeture de la piscine communale, les élus ont décidé d'offrir aux habitants des tickets d'entrée à la piscine des Rosiers-sur-Loire. Au 12 août, 86 enfants et 71 adultes ont bénéficié de ce service.

Recherche terrains pour jardins partagés

Un jardin partagé est un jardin conçu, construit et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier ou d'un village. La commune recherche un lieu pour son atelier jardinage des temps d'activités périscolaires. D'autre part, plusieurs Ménitréens souhaitent créer un jardin partagé sur la commune. Si vous êtes propriétaire d'un terrain et que vous souhaitez le mettre à la disposition de ces projets, contactez la mairie au 02 41 45 63 63.

Réflexe citoyens !

Les services municipaux assurent le nettoyage et l'entretien des espaces publics : propreté des rues, désherbage des grands axes... Mais il revient également aux administrés l'entretien de la voie publique. C'est en effet aux locataires et aux propriétaires de balayer, désherber et nettoyer trottoir et caniveau sur la partie de la voie publique qui longe leur maison ou leur jardin. Préférez aux produits phytosanitaires (dangereux pour la santé) le désherbage à l'eau chaude, l'arrachage et le binage. Une méthode qui exige un peu de patience mais indispensable pour ne pas polluer notre village !

Panier de légumes bio à la gare : un an après...

Un an après sa mise en place en septembre 2013, le service « panier de légumes bio à la gare » proposé par Jean-Luc Chapeau, producteur local de Longué-Jumelles, a séduit de nombreux adhérents.

Du côté du producteur, le bilan est plus que positif. La Société en nom collectif (SNC) Chapeau, auparavant Gaec Chapeau, livre en moyenne tous les lundis à la gare 37 paniers de légumes bio à 10 € et 3 paniers à 15 €. À cela s'ajoutent 20 paniers de fruits à 5 €. Un véritable succès pour l'offre de fruits qui, proposée occasionnellement au début du service en septembre, est devenue régulière. À titre d'exemple, un panier de fruits en saison estivale est composé d'un melon, d'une barquette de fraises, de 2 bananes et de 300 g d'abricots.



Jean-Luc Chapeau et une adhérente venue chercher son panier

Installés depuis décembre dans le bâtiment voyageur de la gare, Jean-Luc Chapeau et ses enfants, Céline et Cédric, proposent des paniers diversifiés. Environ 60 légumes garnissent toute l'année les cabas des adhérents, en majorité des Ménitréen(ne)s. « *Nos clients habitent, étudient ou travaillent à La Ménitré* », précise Jean-Luc. « *Certains prennent le train ou viennent chercher leurs enfants à la gare. Plusieurs étudiants du CNPH sont partis mais d'autres vont arriver...* »

Du côté des adhérents, la bonne humeur est là et la satisfaction aussi. La qualité de ce service est reconnue : légumes et fruits variés, produits frais et bio, paniers de taille différente... « *Je cuisine beaucoup mais je n'ai pas de jardin* », affirme une habitante de Beaufort-en-Vallée. « *Mes enfants apprécient la cuisine faite maison avec ces produits qui ont du goût.* »

Pour bénéficier de ce service, inscrivez-vous auprès de la société Chapeau à l'aide du formulaire disponible à la gare et sur www.lamenitre.fr rubrique actualités. Renvoyez-le avec votre règlement par chèque à SNC Chapeau, Le Bois Charruau 49160 Longué-Jumelles.

Plus d'infos au 06 68 48 77 07 / 06 60 21 43 96 ou par courriel : gaec.chapeau@laposte.net

Location-accession à La Hune

Maine-et-Loire Habitat va prochainement lancer la construction de huit logements en location-accession à La Hune, rue des Charmilles.



C'est sa filiale, Anjou Atlantique Accession, qui commercialise ces huit maisons de type 3 évolutif grâce à ses combles aménageables. D'une surface de 62 m² habitables et sur des terrains d'environ 350 m², elles sont certifiées basse consommation.

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter Anjou Atlantique Accession au 02 44 68 69 70 ou par courriel : contact@anjou-atlantique-accession.fr

Concours village fleuri

Le 15 juillet dernier, la commune a reçu le jury du concours régional des villes et villages fleuris.



Lauréate d'une fleur en 2011, La Ménitré concoure pour obtenir une 2^e fleur. Verdict à l'automne.

École Sainte-Anne

Les 92 élèves de l'école Sainte-Anne ont fait leur rentrée le mardi 2 septembre en redécouvrant l'équipe enseignante qui a très peu changé cette année.

Astrid Gautier et Marie-Françoise Marq, assistées de Magali Véron, enseignent à des petites et moyennes sections de maternelle.

Le groupe de GS-CP apprendra à lire et compter tout au long de l'année avec Anne Gaillard. Elise Guéret, quant à elle, assure l'enseignement en CE1-CE2.

Les CM1-CM2 ont eu la chance de retrouver une classe entièrement repeinte par les parents d'élèves cet été. Un enseignant assure le mardi la décharge de direction d'Aurélien Petiteau, chef d'établissement.

Bienvenue aux nouvelles familles de l'école et bonne année scolaire aux enfants.

APE des écoles publiques

L'assemblée générale de l'association des parents d'élèves des écoles publiques aura lieu le mercredi 17 septembre à 20h30, salle annexe Pessard.

Ambiance festive au restaurant scolaire

Un repas sur le thème de la Coupe du monde de foot au Brésil a clôturé l'année au restaurant scolaire le 1^{er} juillet dernier. Rigolades, bonne humeur et coups de sifflet étaient au menu de ce repas aux couleurs du Brésil et de la France. Pour fêter la fin de l'année scolaire, exit le self et les deux services habituellement mis en place : la commune a permis aux enfants des écoles élémentaires de déjeuner tous ensemble dans la salle annexe. Ce repas surprise clôturait une année sur le thème du sport.

Brigitte Bardou, responsable de cuisine, a sollicité les fournisseurs du restaurant scolaire, les commerçants et les entreprises de La Ménitric pour offrir des lots aux enfants lors de la semaine de la Fraîch'attitude et du repas de fin d'année. Merci aux participants : boulangeries Gillier et Maugin, Viveco, Viva, boucherie Calmeau, Gaec Chapeau, entreprises Palmer et Vilmorin.

Après une pause estivale, le restaurant scolaire a ouvert ses portes et les enfants découvriront cette année les régions françaises.



Nouveaux rythmes et nouvelle classe pour Maurice Genevoix

Les petits Ménitriciens de l'école publique Maurice Genevoix vont vivre une riche année de changement. Bien évidemment, chacun est attentif au bouleversement de la semaine avec classe le mercredi matin et activités périscolaires le mardi après-midi. Mais le principal est assurément une sérénité de travail retrouvée. En effet, pour cette rentrée 2014, l'école Maurice Genevoix retrouve une 5^e classe et ainsi un niveau par classe. Avec une très forte augmentation d'effectif, c'est avec plus de 120 élèves que l'équipe enseignante a tracé les grandes lignes de cette année qui commence.

Les projets ne manquent pas autour du centenaire de la guerre 14-18, un thème d'étude en lien avec la nature et le Parc naturel régional Loire Anjou Touraine ou encore des cycles de travail en danse contemporaine, en modern jazz et en danses du patrimoine.

À cela, il convient d'ajouter le retour des séances de natation scolaire à la piscine de Beaufort-en-Vallée, la poursuite du travail en partenariat avec Speaky Planet, l'accent mis sur la culture artistique dans le cadre d'un autre projet mené en classe et avec les associations locales.

Sans oublier apprendre à lire, à compter, à vivre ensemble...



Visite au Musée des Beaux-Arts incluse dans un projet d'histoire de l'Art commun à toutes les classes.

Arts, expositions et spectacles au programme de LirenLoire



Après une pause estivale, l'heure de la reprise a sonné pour LirenLoire mais avec une modification de ses horaires de permanence. En effet, en raison du nouvel aménagement de la semaine scolaire, le conseil d'administration a pris la décision, depuis le 1^{er} septembre, de supprimer le créneau du mercredi matin, les enfants étant à l'école, pour le reporter au mercredi après-midi de 16h à 18h. Les autres horaires restent inchangés mais cette situation est transitoire et un bilan en fin d'année amènera l'association à poursuivre le planning tel quel ou bien à revoir sa position.

La fin de l'année verra l'accomplissement d'un certain nombre d'animations et entre autres, une action menée en partenariat avec l'AACL. En effet, en prolongement de leur visite du Salon d'art, les élèves les plus grands se verront proposer un rallye d'art sous la houlette d'Anne-Marie Perrotin : une découverte de la peinture contemporaine.

Parallèlement à cela, les CM2 des deux écoles seront invités à participer à différents temps de réflexion et de mémoire autour du thème de la guerre 14-18 qui fait partie intégrante de leur programme d'histoire. Expositions, conférences et rencontres, croisant Histoire et bande dessinée, engagées par le réseau des bibliothèques

et la nouvelle association Histoire et Patrimoine en Vallée d'Anjou, leur permettront de découvrir cette période de guerre et de difficultés de toutes sortes.

Dates à retenir dès maintenant

- du 17 au 24 septembre à l'Espace culturel : exposition intitulée « La Grande Guerre 14-18 », présentation d'objets de l'époque et de timbres de collection.
- du 17 novembre au 15 décembre à la médiathèque : exposition d'originaux de planches d'Olivier Supiot, dessinateur et scénariste de bandes dessinées, de son dernier album consacré à la Grande Guerre.
- vendredi 21 novembre à 20h30 à la médiathèque : veillée lecture de textes d'auteurs, poèmes, courriers de soldats ou de leurs familles... par les lecteurs de LirenLoire.
- vendredi 12 décembre à 20h30 : spectacle « Lettres à Lulu » dans le cadre de « Livre et Mémoire » organisée par les bibliothèques du réseau. Entrée gratuite.
- samedi 13 décembre à la médiathèque : séance de dédicaces des ouvrages d'Olivier Supiot et Luc Révillon.

Le dimanche 16 novembre, LirenLoire participera à la Foire aux livres et proposera un espace dédié à l'asso à travers une bibliothèque reconstituée sur place.

Enfin, les rendez-vous Matulu sont reconduits mais à 16h15 les mercredis 8 octobre, 12 novembre et 10 décembre à la médiathèque ainsi que les soirées jeux les vendredis 26 septembre, 31 octobre, 28 novembre et 26 décembre à partir de 20h à l'Espace culturel.

AACL : sortie champignons et foire aux livres

L'Association arts, culture et loisirs (AACL) vous propose deux animations jusqu'à la fin de l'année.

Sortie champignons

Venez à la découverte des champignons en forêt en compagnie d'un mycologue. Cette sortie aura lieu fin septembre début octobre suivant la météo. Des affiches dans les commerces et à la mairie vous indiqueront la date précise.



14^e Foire aux livres

La 14^e édition de la Foire aux livres se déroulera le dimanche 16 novembre à la salle Pessard de 10h à 18h. Livres, jeux éducatifs et jeux de société seront vendus par les exposants. Les professionnels ne sont pas acceptés. Toute la journée, vous pourrez vous divertir, petits et grands, avec des jeux et des animations. Les bulletins d'inscriptions sont à retirer à la mairie et dans les commerces de La Ménitrie. Restauration possible sur place.

Contact : Jacqueline Choloux au 02 41 45 62 90

Rejoignez ScrabblenLoire !



La saison de Scrabblenloire s'est achevée en douceur fin juin et a repris mi-août avec le même rythme de quatre séances mensuelles. Avec deux vendredis soir et deux mercredis après-midi par mois, il y en a pour tous les goûts. Si vous souhaitez rejoindre les 34 licenciés du club et découvrir ce jeu, venez profiter de trois séances gratuites à l'Espace André Pelé aux dates suivantes :

- vendredi 19 septembre, soirée animation scrabble et jeux divers à 20h ;
- mercredi 24 septembre, partie d'initiation à 14h30 ;
- vendredi 3 octobre, partie en équipe (un débutant avec un initié) à 20h.

Quel que soit votre niveau, vous serez les bienvenus !

Infos auprès d'Antoine Rousseau au 06 28 53 45 53 ou scrabblenloire@gmail.com

Méni'acteurs, une association de théâtre à La Ménitré !

Début septembre, une activité « théâtre » est proposée à La Ménitré pour petits et grands !

Vous avez entre 7 et 107 ans ? Depuis toujours, on vous dit que vous êtes un acteur né ? Ou bien avez-vous juste envie d'essayer ? Lancez-vous dans le jeu !

Cette nouvelle association vous propose des ateliers les jeudis de 17h30 à 19h pour les juniors de 7 à 15 ans et de 19h30 à 21h pour les adultes. Les cours sont donnés par Anne Eyer, metteur en scène. Séances découvertes gratuites les 2 et 9 octobre à l'Espace culturel.

Contact : Karine Feret au 06 33 08 39 41

Concerts des Amis des orgues

Pour ce dernier trimestre de l'année, l'association des Amis des orgues propose deux nouveaux concerts aux registres totalement différents et susceptibles de satisfaire les goûts musicaux des uns et des autres, c'est du moins le souhait de l'association.

Le dimanche 5 octobre à 16h se produira l'Ensemble Keur Couleur Gospel constitué d'une trentaine de choristes et de cinq musiciens. Depuis 1999, Solange Delanne, fondatrice du groupe et chef de chœur, dirige des chants en anglais, en espagnol, en dialectes africains et en créole. Chants gospels et négro spirituals, traditionnels ou contemporains, joie de chanter, rythmes et émotions seront au programme.



Le dimanche 30 novembre à 16h, changement total de répertoire puisque l'association a invité deux harmonies municipales à animer le dernier concert de 2014. L'Harmonie de Brain-Andard et celle de Vihiers, environ quarante musiciens de cuivres, bois et percussions se partageront le concert en donnant chacune sa prestation avant de se regrouper pour une dernière présentation. Arrangements de musique classique, de musique légère et compositions originales alterneront tout au long du concert pour le plus grand plaisir du public que l'association espère nombreux et ravi afin de clore en beauté cette année musicale et vocale 2014.

Foyer rural

Comme chaque année, l'association du foyer rural organise à 19h30 les soirées suivantes :

- moules-frites le 4 octobre ;
- couscous, paëlla ou choucroute le 15 novembre.

L'assemblée générale du 21 novembre se clôturera par le verre de l'amitié.

Les trois manifestations se dérouleront à la salle du Foyer rural. Venez nombreux découvrir la convivialité de ces soirées !



Les rythmes scolaires et les temps d'activités périscolaires

La nouvelle organisation de la semaine scolaire est appliquée depuis la rentrée dans toutes les écoles publiques. Les grandes nouveautés : l'école le mercredi matin et les temps d'activités périscolaires. La commune de La Ménitré a fait le choix de regrouper les activités périscolaires sur un seul après-midi.

La réforme des rythmes scolaires s'inscrit dans le projet de la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013. Son objectif est de mettre en place une organisation du temps scolaire plus respectueuse des rythmes naturels d'apprentissage et de repos des enfants, afin de favoriser la réussite de tous à l'école primaire.

Les nouveaux rythmes scolaires doivent ainsi permettre une meilleure répartition des heures d'enseignement sur la semaine, un allègement de la journée de classe et la programmation de séquences d'enseignement dans les moments où la faculté de concentration des élèves est la plus grande.

Le cadre de la réforme

Le décret du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles publiques maternelles et élémentaires prévoit :

- 24h hebdomadaires d'enseignement réparties sur 4,5 jours soit 9 demi-journées, mercredi matin inclus ;
- une journée scolaire limitée à 5h30 maximum par jour et 3h30 maximum par demi-journée ;
- une pause méridienne d'1h30 minimum.

Toutefois, afin de répondre aux difficultés de mise en œuvre de la réforme, la loi Hamon permet des assouplissements adaptés aux réalités locales. Les cinq matinées de classe demeurent obligatoires dans toutes les écoles et pour tous les élèves. Cependant, les communes peuvent regrouper les temps d'activités périscolaires sur un seul après-midi. Cette solution, choisie par les élus de La Ménitré, a pour avantage de ne pas perturber les horaires actuels de début et de fin de classe. Elle permet également aux enfants de pratiquer des activités culturelles, sportives, manuelles, artistiques qui contribuent à développer leur curiosité intellectuelle et à renforcer le plaisir d'apprendre. Pour mener à bien ce projet, Anne-Marie Perrotin assure la coordination des TAP. Une dérogation pour 6h de classe sur trois jours par semaine a été accordée à la commune.

De l'école le mercredi matin

Les enfants ont classe le mercredi jusqu'à 12h. Ensuite, trois choix sont proposés :

- retour à la maison ;
- accueil périscolaire jusqu'à 12h30 ;
- déjeuner au restaurant scolaire et accueil de loisirs (ALSH) l'après-midi.

Pour déjeuner au restaurant scolaire le mercredi, l'enfant doit obligatoirement être inscrit à l'ALSH l'après-midi.

Allègement de la réforme pendant 3 ans

Les décisions prises par la commune dans le cadre de cette réforme ne sont pas figées. Une concertation avec les parents et les enseignants permettra d'adapter l'emploi du temps et les activités périscolaires.



LES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (TAP) OU NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)

Pourquoi avoir choisi de les regrouper sur un après-midi ?
 Il est plus facile d'organiser des activités de qualité et de mobiliser des intervenants sur une période de 3h. Les TAP ont lieu le jeudi de 13h30 à 16h30 pour l'école maternelle Pierre Perret et le mardi de 13h35 à 16h35 pour l'école élémentaire Maurice Genevoix.

Les TAP sont-ils obligatoires ?
 Non, les activités mises en place dans le cadre des TAP sont facultatives mais un engagement à l'année est demandé lorsque l'enfant est inscrit.

Quelles sont les activités proposées lors des TAP ?
 Sport, numérique, théâtre, sciences, arts plastiques, musique, langage des signes, cuisine, jardin, danse contemporaine, loisirs créatifs, lecture...

Quel est le taux d'encadrement maximum ?
 Un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans et un animateur pour 18 enfants de 6 ans et plus. Pour certaines activités, ce taux sera adapté pour permettre la réalisation d'activités dans des conditions optimales. Les enfants sont encadrés par des intervenants extérieurs habilités à encadrer des activités périscolaires et par le personnel communal qualifié.

Où se déroulent les TAP ?
 Les sites d'accueil sont les écoles Pierre Perret et Maurice Genevoix, l'Espace culturel et la salle Joseph Pessard. Les enfants doivent impérativement être déposés et

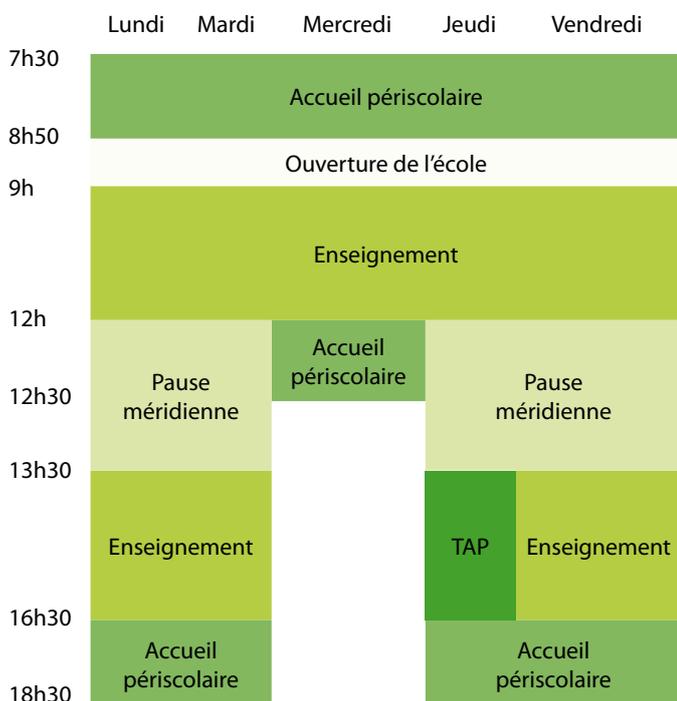


récupérés à l'école. Au-delà de 16h40 et de 12h10 le mercredi, ils seront conduits à l'accueil périscolaire.

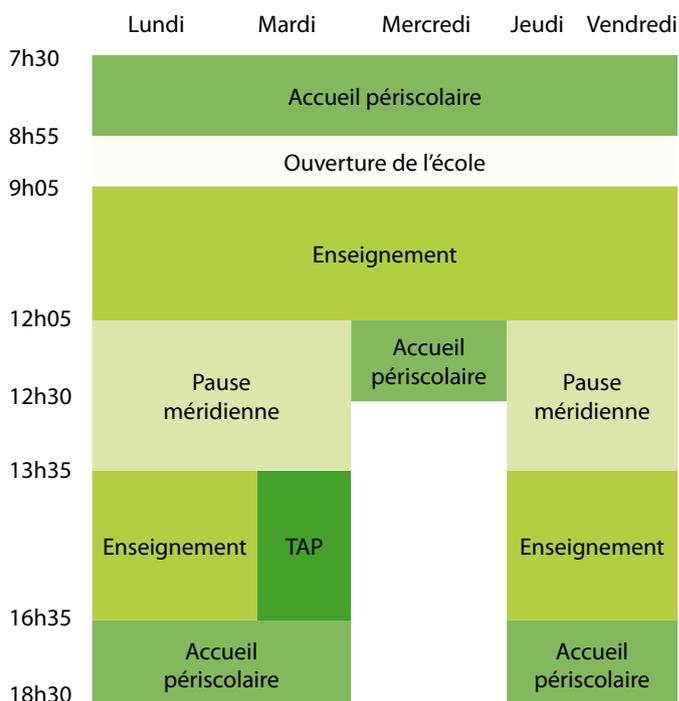
Combien ça coûte ?
 Le coût annuel par enfant est de 250 €. Une participation de 36 € par enfant est demandée pour l'année. 144 € de subventions seront versés la 1^{re} année à la commune qui participe à hauteur de 70 €.

Qu'est-ce que le Projet éducatif territorial (PEDT) ?
 Le PEDT est un document écrit qui définit la mise en place des TAP : qui, quoi, comment, pourquoi. Les objectifs du projet : l'apprentissage du vivre ensemble et de la citoyenneté ; le respect des règles et de l'autre ; la prise de responsabilité au sein d'un projet ; l'ouverture culturelle, artistique, scientifique, sportive et citoyenne ; le développement et la cohérence de projets sur la commune favorisant les échanges intergénérationnels.

École Pierre Perret



École Maurice Genevoix



Comité des fêtes

Repas des anciens le dimanche 28 septembre

Cette journée festive est offerte par la commune aux Ménétréen(ne)s de 70 ans et plus ou qui auront 70 ans d'ici la fin de l'année. Habituellement, ce repas traditionnel se déroulait au cours du premier trimestre mais en raison des élections municipales de mars dernier, il a été reporté à l'automne.



Les convives sont invités à 12h30 au restaurant scolaire. Le repas servi lors de cette journée est organisé et préparé par le Comité des Fêtes, aidé par quelques jeunes pour le service. Une animation est prévue pour rendre cette journée encore plus festive. Les anciens pourront exercer leur talent de chanteur, de conteur, voire esquisser quelques pas de danse. Venez avec votre carnet de chants ou d'histoires. Ce sera aussi un moment important de rencontres et d'échanges.

Début septembre, toutes les personnes concernées ont dû recevoir une invitation distribuée par les membres du Comité des fêtes. Les personnes non contactées sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie.

La soirée spectacle du samedi 18 octobre

À 20h, une belle soirée vous attend dans la salle Joseph Pessard, relookée et décorée pour l'occasion. Dans une ambiance conviviale et chaleureuse, les artistes sauront vous faire découvrir tout leur talent autour d'un couscous royal. Au programme : l'humoriste Ptibeunoi, illusion et magie par Denis Dickson et danse en fin de soirée avec l'orchestre de Christian Ouvrard.

Tarif : 22 € par personne. Vente de cartes auprès des membres du Comité ou par téléphone au 06 99 26 14 77, 02 41 57 81 12 ou 02 41 47 69 26.

Loto de décembre

À noter sur votre agenda, il se déroulera le dimanche 14 décembre en après-midi, salle Joseph Pessard.

HPVA, nouvelle association

Son nom vous deviendra vite familier : Histoire et Patrimoine en Vallée d'Anjou (HPVA).

Vous avez aimé le livre « La Ménétré, une histoire entre Loire et Vallée » ? L'équipe rédactionnelle a décidé d'en faire son prolongement, en réunissant autour d'elle tous les passionnés d'histoire et en créant une association.

Le bureau a été constitué le 10 juillet dernier : Jean-Luc Neau, président ; Jacqueline Benesteau et Jean Bricheteau, vice-présidents ; René Perrisseau, trésorier ; Jean-Luc Mauxion, trésorier-adjoint ; Didier Boigné, secrétaire ; Claude Mainguy, secrétaire-adjoint.

Si l'histoire, l'architecture de la vallée, son environnement ligérien vous intéressent, rejoignez les 22 premiers membres. Si vous avez un jour pensé à faire votre généalogie, un atelier d'aide y sera créé.

L'association fait appel à vous tous qui avez dans vos trésors des témoignages (lettres, photos, médailles, etc.) de vos grands-pères, arrières grands-pères, ou oncles, poilus de 14-18, originaires de La Ménétré et des environs. Contactez l'un des membres de l'association qui, si vous êtes d'accord, viendra prendre des photos de vos précieux documents. Ils feront la richesse des expositions à venir.

Expositions sur le centenaire de la Grande Guerre

L'association organise deux expositions à l'Espace culturel sur le centenaire de la Grande Guerre :

- du 17 au 24 septembre : "La Grande Guerre", une exposition de l'Office National des Combattants, complétée d'une présentation d'objets de M. Le Naoures, collectionneur, et d'une exposition de l'Association Philatélique du Canton de Beaufort ;

- du 8 au 11 novembre, avec les anciens Combattants d'Algérie - Maroc et Tunisie (CATM) de La Ménétré, commémorant le cinquantième de leur association. Cette exposition rappellera l'histoire de CATM-ACPG La Ménétré et le souvenir des vétérans ménétréens de 14-18, à l'occasion du 11 novembre, objet d'une grande cérémonie du souvenir au cimetière de la commune à 10h30.

Dernière minute !

La Ménétré vient d'être retenue, en retour d'un dossier présenté fin 2013 à la « Mission du Centenaire de la Grande Guerre », au label national des commémorations jusqu'en 2018 !

Un privilège exceptionnel et un défi que tout Ménétréen doit relever en aidant l'association.

Association paroissiale Saint-Pierre-en-Vallée

La Ménitré fait partie de l'association paroissiale de Saint-Pierre-en-Vallée. Le prêtre chargé de cette paroisse est Jean-Pierre Véron, qui réside au presbytère de Beaufort-en Vallée. Nicole Nicolas, correspondante-relais de la paroisse, peut vous accueillir, vous renseigner, vous indiquer quelles sont les personnes à contacter pour une demande de baptême, de mariage, de sépulture, mais aussi si vous souhaitez faire célébrer une messe pour quelqu'un, faire bénéficier une personne en maison de retraite d'une visite, si vous vous posez des questions...

L'association vous accueille quel que soit votre âge : l'éveil à la foi est proposé dès l'âge de 3 ans ; le catéchisme pour les 8-11 ans ; à partir de 11 ans, une vie en équipe, des temps forts, des marches, la participation à un orchestre et le sacrement de confirmation.

La paroisse est également en lien avec d'autres associations : secours catholique, scoutisme... et peut vous renseigner si cela vous intéresse.

Prochaines messes à La Ménitré

- le dimanche 14 septembre à 10h30
- le dimanche 5 octobre à 10h30
- le 2^e vendredi du mois à la maison de retraite à 16h

La messe de rentrée pour toute la paroisse aura lieu le dimanche 28 septembre à 10h30 à Beaufort-en Vallée.

Contacts : presbytère de Beaufort au 02 41 80 30 39 ou Nicole Nicolas au 02 41 45 64 44. Site internet de la paroisse : www.saintpierreenvallee.fr

Les pompiers vous informent



En juin a eu lieu une initiation à la découverte des accidents de la vie courante auprès des jeunes baby-sitters de la commune. Environ 20 000 accidents de la vie courante ont lieu chaque année en France. Les chutes sont la première cause de mortalité des jeunes de moins de 15 ans.

Attention danger !

- La Loire. En période estivale et de sécheresse, une recrudescence des interventions sur la Loire est signalée. Il est formellement interdit de se baigner en Loire pour cause de risques de noyade.
- Les voies ferrées. En dehors des passages prévus à cet effet (pont, passage à niveau), traverser les voies est strictement interdit. Cet acte dangereux est amendable et vous mettez votre vie en danger.

Rubrique secourisme : la piqûre d'insecte

Les piqûres d'insectes sont à l'origine de plaies et d'infections. Elles se manifestent localement par des gonflements, rougeurs, irritations... pouvant même entraîner des réactions allergiques plus ou moins graves. La conduite à tenir est de s'éloigner du danger (ex : abeille), retirer le dard s'il est présent et appliquer du froid (glace, linge humidifié). Appelez ensuite un service d'urgence médicale (15 ou 18).

Appel aux jeunes sapeurs pompiers !

Si vous avez entre 12 et 14 ans et que le métier de sapeur pompier vous intéresse, renseignez-vous auprès des sapeurs pompiers volontaires de La Ménitré ou bien contactez Michel Crubleau, chef de centre, au 06 62 77 71 54.

Beau succès pour le vide-greniers de l'ADAM

Il y avait foule ce 1^{er} dimanche de juin dans le centre bourg de La Ménitré pour le traditionnel vide-greniers. Avec 461 exposants, le record de participants a été battu ! C'est un défilé dense et ininterrompu de visiteurs qui étaient à la recherche de l'objet rare. On trouvait vraiment tout et n'importe quoi à La Ménitré, depuis le mini-service à liqueurs jusqu'à la maxi-poêle à paëlla, en passant par les vélos tout-terrain et les vêtements tous âges... Et rares furent les visiteurs qui ne se laissèrent pas tenter par l'une ou l'autre super-affaire de l'été ! Une belle journée de fête qui permet à la fois de prolonger la vie des objets et de redécouvrir les vertus de la marche et les plaisirs du marchandage.



L'animation a connu un beau succès pour le plus grand plaisir de l'Association des actifs ménitréens (ADAM).

Foot : la rentrée du Saint MathMénitrRé FC

La reprise des entraînements des jeunes footaux a coïncidé avec celle de l'école, soit le 3 septembre, pour les enfants de 6 à 15 ans. Vous pouvez encore inscrire votre enfant en vous rendant sur l'un des deux stades (La Ménitré/Saint-Mathurin) le mercredi après-midi ou en contactant le secrétaire, Denis Lemeunier. Les jeunes sont prêts à accueillir de nouveaux joueurs au sein de leur équipe pour partager leur passion du ballon rond.

Toutes les infos sont sur le site de l'entente sportive : sites.google.com/site/saintmathmenitrefc

Les dates des manifestations

- Samedi 8 novembre : soirée dansante, Espace Pessard
- Vendredi 9 janvier : tournoi en salle, Espace Pessard
- Vendredi 27 février : concours de belote, médiathèque
- Samedi 25 avril : soirée dansante, salle des fêtes à Saint-Mathurin-sur-Loire

Lao Gong : travailler votre énergie avec le Qi Gong



Ouverts à tous depuis septembre 2005 à La Ménitré, les cours de Qi Gong s'adressent aux débutants comme aux plus avancés. Venu de Chine, cette pratique de santé et longévité liée à la médecine traditionnelle

chinoise repose sur l'exécution de gestes lents en coordination avec une respiration abdominale. Qi Gong peut se traduire par le travail de l'énergie et s'articule autour de quatre principes : la concentration (méditation) qui amène la décontraction, la régulation de la respiration et le mouvement lent. Pratiqué régulièrement, le Qi Gong possède de nombreux bienfaits. Il détend les muscles et augmente la force. Il fortifie les organes et améliore la fonction cardio-vasculaire grâce à une respiration lente. Enfin, il diminue le stress.

Les cours se déroulent à la salle annexe Pessard les mardis, de 17h à 18h15 à partir du 16 septembre. Un cours de découverte est offert. Chèques vacances acceptés.

Contact : Claudia Clément au 06 83 18 51 97

Du nouveau pour ALES !

À l'issue de l'assemblée générale du 25 juin dernier, un nouveau bureau a été mis en place : Nadine Vérité, présidente ; Isabelle Nicolas, trésorière ; Pauline Kerloeguen, trésorière adjointe ; Stéphane Jobard, secrétaire ; Valérie Vinet, secrétaire adjointe.

Pour cette nouvelle saison qui commence, l'Association loisirs et sports (ALES) est heureuse de vous accueillir ou de vous retrouver pour pratiquer différentes activités : gym douce, gym tonique, zumba et badminton.

Zumba : nouveau lieu, nouvel horaire

Voici le calendrier à compter de septembre :

■ Gym douce : le jeudi à partir du 11 septembre de 10h45 à 11h45, salle annexe Pessard

Contact : Ghislaine Lonqueu au 02 41 45 66 07

■ Gym tonique : le mardi à partir du 9 septembre de 20h15 à 21h15, salle Pessard

Contact : Nadine Vérité au 02 41 45 67 27

■ Badminton : le jeudi à partir du 4 septembre de 20h à 23h, salle Pessard

Contact : Stéphane Jobard au 02 41 44 60 75

■ Zumba : le mercredi à partir du 10 septembre de 19h à 20h, salle du Foyer rural

Contact : Isabelle Nicolas au 02 41 45 62 87

Pour toute discipline, une séance de découverte est proposée. Inscriptions prises sur place. Prévoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport concerné datant de moins de deux mois.

Contact : ales.asso@laposte.net

ASM basket

Le club de basket a débuté sa saison 2014-2015 le 1^{er} septembre. Voici les équipes engagées : babys (2009-2008) ; mini-poussines et mini-poussins (2007-2006) ; poussines, poussins 1 et 2 (2005-2004) ; minimes filles et gars (2001-2000) ; cadettes et cadets (1999-1998) ; seniors filles DF4, loisirs filles et gars (1994 et avant).

Venez découvrir, baskets aux pieds, une ambiance sympathique et conviviale au sein d'un club où tout le monde - débutant, initié ou confirmé - est accueilli et où chacun peut évoluer à son rythme. Plus d'infos auprès de Nathalie, secrétaire, au 02 41 57 89 81.

Plus de renseignements sur le site du club, de basket dans la rubrique infos pratiques :

<http://asmbasketlamenitre.sportsregions.fr/>



Les brèves de la CCVLA

CRÉATION DE GROUPEMENT DE COMMANDES

Dans un contexte de mutualisation des moyens et de coopération intercommunale, la Communauté de communes Vallée Loire-Authion (CCVLA) a engagé avec les communes intéressées des groupements de commande dont l'objectif est de coordonner la réalisation de prestations à coût réduit. Voirie, vérifications périodiques de bâtiments, dématérialisation de documents comptables sont concernés par ces groupements de commande.

APPEL À PROJET POUR LES ACCUEILS DE LOISIRS

Depuis le 1^{er} avril 2013, la CCVLA dispose de la compétence Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH). Les élus communautaires veulent mettre en place un service unifié à la dimension du territoire. Dans ce contexte, un appel à projet vient d'être lancé afin de conventionner avec un opérateur unique la gestion des ALSH du territoire à partir du 1^{er} janvier 2015.

Inscrivez-vous à la newsletter !

Une newsletter avec les animations culturelles d'octobre à décembre sur le territoire de la CCVLA sera envoyée par e-mail fin septembre. Vous souhaitez la recevoir ? Inscrivez-vous sur www.vallee-loire-authion.fr

Sorties en Vallée Loire-Authion

Croisières sur les bateaux Loire de Lumière

Découvrez les bords de Loire et ses villages typiques, la faune et la flore de ce fleuve encore sauvage. Départ des bateaux tous les week-ends en septembre : Port Saint-Maur, 15h et 16h30. Tarif : 10 € adulte et 7 € enfant.

Journées du Patrimoine les 20 et 21 septembre

Sur le thème « Patrimoine culturel, patrimoine naturel », découvrez les demeures historiques de la Vallée Loire-Authion avec le livret du parcours disponible à l'Office de tourisme intercommunal (OTI).

Renseignements et réservation à l'OTI au 02 41 57 01 82

AIO, un service pour les jeunes

Tu as entre 16 et 30 ans et tu veux des infos sur le logement ? L'Accueil Information Orientation (AIO) peut t'accompagner dans ta recherche de logement, t'aider à préparer ton installation ou quitter ton logement, te renseigner sur tes obligations en tant que locataire, t'orienter vers les aides et les dispositifs existants.

Hélène Barrabé, conseillère du service logement jeunes de l'association A2 Habitat Jeunes, tient une permanence les 2^e et 4^e mardis du mois de 14h à 17h dans les locaux de la Mission locale angevine, 39 rue Royale à Corné. Prenez rendez-vous au 02 41 57 36 08.

ALSH : nouveaux tarifs depuis le 3 septembre 2014

L'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) est un service intercommunal. Ouvert les mercredis après-midi et pendant les vacances scolaires, il accueille les 3-12 ans sur inscription à la journée ou à la demi-journée avec ou sans repas. Une tarification unique est appliquée en fonction du quotient familial. Pour le 3^e enfant, application d'une remise de 25 %. Pas de tarification spécifique pour les familles hors CCVLA. Voici les tarifs depuis la rentrée :

	Journée	Demi-journée + repas	Demi-journée	Accueil matin ou soir	Accueil matin et soir
QF < 336	4,20 €	3,60 €	0,55 €	1,00 €	1,60 €
de 336 à 609	7,45 €	5,25 €	2,20 €	1,15 €	1,75 €
de 610 à 915	9,70 €	6,35 €	3,30 €	1,40 €	1,90 €
QF > 915	11,40 €	7,25 €	4,20 €	1,50 €	2,10 €

Rythmes scolaires : du changement pour le mercredi

L'ALSH prend en charge les enfants inscrits le mercredi après-midi et ce dès la sortie de l'école pour les parents qui le souhaitent. La prestation comprend le transport des enfants de l'école à l'ALSH, la restauration scolaire et les activités à suivre. La restauration scolaire n'est assurée que pour les enfants inscrits aux activités de l'après-midi.

Le RAM L'Arlequin

Depuis le 2 septembre, les matinées rencontres du Relais assistantes maternelles (RAM) « L'Arlequin » ont repris tous les mardis entre 9h et 12h, à l'Espace André Pelé. Assistantes maternelles, enfants et parents employeurs peuvent se retrouver pour un moment ludique et convivial.

Pour tous renseignements administratifs (liste d'assistantes maternelles, contrat...) les permanences sont les mardis entre 16h et 19h et les jeudis entre 13h et 16h au multi-accueil, rue Joliot Curie à La Ménitrie. Il est aussi possible de prendre rendez-vous pour un autre moment de la semaine sur toute la communauté de communes.

Contact : Annick Jouniaux, animatrice, au 02 41 44 47 42 ou 06 85 07 43 55

Halte-garderie à Gabar'Ronde

La halte-garderie est un service intercommunal proposé par le multi-accueil Gabar'Ronde. Le temps de garde des enfants de 3 mois à 4 ans varie d'1h à 16h par semaine au maximum réparti sur le lundi, mardi, jeudi ou vendredi.

Vous souhaitez faire découvrir la vie en collectivité à votre enfant ? Vous avez besoin d'une solution de dépannage en cas de rendez-vous, d'une absence de votre nounou ? Contactez Raphaële Rivet, responsable du multi-accueil, au 02 41 44 43 55 ou multiaccueil-lamenitre@mfam49-fr



Biennale des Grands Fleuves du Monde : retour sur un succès

Pendant un mois, le territoire a vécu au rythme du Québec. La Maison de Loire en Anjou, la Communauté de communes et l'office de tourisme se sont relayés pour animer la Vallée Loire-Authion.

Succès pour le week-end festif du 31 mai et 1^{er} juin à Saint-Mathurin-sur-Loire

Sous un soleil radieux, plus de 4 000 visiteurs ont foulé les allées du marché du terroir et de l'artisanat et plus largement le site de La Marsaulaye qui avait pris des allures canadiennes. Tout au long du week-end, les plus jeunes ont pu s'initier au jeu de la crosse, dévaler le terrain vallonné de la Marsaulaye en chien de traîneaux ou s'initier à la vie des trappeurs. Les acteurs du territoire s'étaient également mobilisés en proposant une démonstration de danse en ligne, une cabane à histoires mise en place par le réseau des bibliothèques plongeant le public dans l'histoire du Canada ou des jeux animés par les scouts Vallée Loire-Authion. Le samedi après-midi, Simon Gauthier, conteur québécois, en tournée en France, a joué du « baleinophone », instrument réalisé avec des enfants sur le site et permettant de reproduire les sons de la baleine, emblème de la manifestation.



Soirée pique-nique en bleu et blanc

Pari gagné pour la soirée pique-nique aux couleurs du Québec, puisque plus de 550 personnes ont testé la formule aux saveurs canadiennes et la restauration proposée par les jeunes de l'AIDAL. La soirée s'est poursuivie au rythme de la musique pop-folk entraînante du groupe La Belle Province et s'est clôturée par un feu d'artifice.

Concert, colloque, soirées thématiques du mois de mai

L'école de musique Vallée Loire-Authion a joué son cabaret délirant « on the road to Canada » mêlant théâtre et musique.

Le colloque, temps fort organisé par la Maison de Loire en Anjou, fut l'occasion de réunir acteurs de Loire et du Saint Laurent et de proposer des regards croisés riches. Près de 150 personnes ont

pris part soit aux échanges de la 1^{re} journée qui portaient sur les explorations humaines et la colonisation soit aux conférences sur la faune et la flore des deux fleuves et à des sorties de terrain pour observer les richesses naturelles de la Loire lors de la 2^e journée, organisée en partenariat avec le PNR Loire Anjou Touraine. Quant aux quatre soirées dans les communes, de la conférence au spectacle, des baleines aux contes traditionnels, elles ont accueilli près de 300 personnes les invitant à faire connaissance avec ce fleuve aux multiples facettes.

L'AIDAL des jeunes

Sables d'Olonne, les voilà !

Du 25 au 27 août dernier, Marine, Camille, Kevin, Alban, Noln, Mathis et Dylan sont partis aux Sables d'Olonne grâce aux actions qu'ils ont menées depuis mai dernier. Lors de ce séjour, monté de leur propre initiative, ils ont logé dans un camping à la ferme (avec piscine) et ont profité de deux activités originales : la bouée tractée et l'atlantic gyropode. Juchés sur une énorme bouée tirée par un bateau, ils ont fait tout d'abord le plein de sensations fortes en glissant à bonne allure sur l'eau, avant de visiter la région de façon ludique sur un deux roues étonnant ! Plage, jeux et restos étaient bien sûr également au programme !

Clip Happy Ménitré

Débuté en mai, le tournage du clip s'est tenu tour à tour aux quatre coins de La Ménitré, avec le concours des élus, commerçants et des habitants de la commune. Comme prévu, les jeunes ont réalisé le montage avec les animateurs VL@N et ont invité les participants à découvrir le résultat en avant-première à l'espace jeunesse. Désormais, tout un chacun peut visionner leur clip sur le site de l'AIDAL !

Accompagnement scolaire et aide aux devoirs

Français, maths, histoire-géo... Dans le cadre de son action d'aide aux devoirs, l'AIDAL propose aux collégiens de la CCVLA un accompagnement individualisé aux côtés des animateurs jeunesse mais aussi de bénévoles. À La Ménitré, les jeunes souhaitant bénéficier d'un coup de pouce peuvent se rendre à l'espace jeunesse tous les mardis, de 17h à 18h30. Dans une ambiance studieuse et dans le respect d'autrui, chacun pourra avancer à son rythme, selon ses propres attentes et effectuer au besoin ses recherches sur Internet. Pour ce faire, il suffit de s'inscrire et d'adhérer à l'association (5€ par an).



Nouveau site internet

Sur la toile de 2009 à 2014, le blog de l'AIDAL a laissé place à un nouveau site internet. Plus simple, plus esthétique, il facilite l'accès aux infos sans en changer l'adresse : www.aidal.fr.

Contact : Adeline Boulissière, animatrice de l'espace jeunesse de La Ménitré - 09 63 51 67 85 - www.aidal.fr

La Semaine Bleue en Vallée Loire-Authion

Pour la 2^e édition, la communauté de communes a choisi de reconduire la Semaine Bleue, événement national destiné aux personnes de plus de 60 ans. Forte de l'expérience 2013 où elle est devenue coordinatrice de la manifestation dans le cadre de sa compétence



« vieillissement », la CCVLA apporte son soutien à l'équipe de bénévoles et d'élus des huit Centres communaux d'action sociale (CCAS) en charge d'organiser la Semaine Bleue sur le territoire intercommunal. Diverses animations en direction des retraités et des personnes âgées prendront place entre le 10 et le 23 octobre.

Programme de la Semaine Bleue

- Vendredi 10 octobre à 18h30, salle des fêtes de Brain-sur-l'Authion : pièce de théâtre « Y'a pas de danger ! »
- Jeudi 16 octobre à 14h30, espace Jeanne-de-Laval à Andard : après-midi festif avec « Les Papillons Artistiques ». Le spectacle sera suivi d'un goûter de 15h30 à 16h, puis d'un thé dansant de 16h à 17h. Un transport en car est mis en place pour permettre aux personnes ne pouvant pas se déplacer d'y assister.
- Jeudi 23 octobre à 14h30, salle de l'Ecot à La Daguenière : conférence prévention et sécurité routière.

Inscription obligatoire pour assister à ces animations. Programme en mairie ou à télécharger sur le site internet www.vallée-loire-authion.fr. Infos auprès de la CCVLA au 02 41 57 36 08

Rentrée musicale à l'EMVLA

L'École de musique Vallée Loire-Authion (EMVLA) fera sa rentrée dès le 8 septembre, soit une semaine plus tôt que les autres années. Une nouveauté est mise en place en 2014 pour les enfants de 7 à 11 ans : atelier chant choral avec déplacements scéniques (pas théâtralisé), sur le site de l'école de musique de Brain-sur-l'Authion, le jeudi de 18h à 19h. Les enfants inscrits participeront au spectacle de la Musicomédie qui se déroulera courant juin 2015.

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de l'EMVLA au 02 41 54 72 76 ou emvla@orange.fr

Borne à vêtements Emmaüs



Ne jetez plus vos fripes, elles peuvent encore servir ! Vous pouvez déposer vos vêtements, vos linges de maison, vos chaussures et votre maroquinerie dans le conteneur de collecte de l'association Emmaüs installé sur le trottoir à côté des ateliers municipaux. Celui-ci remplace le conteneur d'Écotextile installé pendant plusieurs années.

Inscription pour les élections

Pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales. Venez en mairie avant le 31 décembre 2014, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins d'un an. Pour les jeunes qui ont dix-huit ans cette année, l'inscription est automatique si vous avez fait le recensement militaire à 16 ans.

Les inscriptions prises après le 31 décembre ne permettront pas de voter pour les élections départementales et régionales de 2015. N'attendez pas le dernier jour de l'année !

Anomalie ou fuite d'eau ?

Veolia souhaite que chaque abonné contacte immédiatement son service client au 09 69 323 529 (numéro figurant sur les factures d'eau) à la moindre anomalie constatée sur la qualité apparente de l'eau (couleur, goût...) ou si une fuite est constatée.

Carte d'identité : de 10 à 15 ans

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité des cartes nationales d'identité (CNI) des personnes majeures passe de 10 à 15 ans. Cette mesure ne concerne pas les mineurs dont la CNI n'est valable que 10 ans.

Cet allongement de 5 ans concerne à la fois les nouvelles CNI délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 et les CNI délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013. Pour ce dernier cas, cette prolongation de 5 ans est automatique et ne nécessite aucune démarche particulière de la part des usagers, la date de validité inscrite sur le titre n'étant pas modifiée.

Voyage en dehors du territoire français

Pour ceux qui souhaitent voyager avec une CNI dont la date initiale de validité est dépassée, vous pouvez télécharger sur le site du ministère de l'intérieur (www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Duree-de-validite-de-la-CNI) un document justifiant cette mesure auprès des autorités étrangères concernées. Néanmoins, il est recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de validité dépassée (même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité).

Dés herbants : ne traitez pas à proximité de l'eau !

L'arrêté préfectoral du 15 juin 2010 interdit l'application des produits phytosanitaires (dés herbants, herbicides, fongicides, insecticides) à proximité de caniveaux, avaloirs, bouches d'égout, fossés, collecteurs et bassins de rétention d'eaux pluviales, cours d'eau ou points d'eau. Les peines encourues sont de 75 000 € d'amende et de 2 ans de prison.

Plus de 20 substances chimiques contaminent régulièrement les cours d'eau et les nappes. Tous les utilisateurs de produits phytosanitaires sont concernés : collectivités, particuliers, agriculteurs et entrepreneurs. Protégeons notre santé et l'environnement !

